**ANNEXE 2**

**Portrait de la conjoncture**

Réunis en assemblée générale d’information et de consultation, les groupes membres du MÉPAL ont fait le portrait de la conjoncture politique et sociale actuelle.

Effritement du filet social

Dans un premier temps, les membres ont fait le constat d’attaques et de reculs des acquis sociaux, des droits sociaux ainsi que de la démocratie.La privatisation de l’État et l’austérité imposée depuis tant d’années sont les principales causes identifiées. Le sous-financement des organismes communautaires est une conséquence de ces pratiques d’austérité. De plus, des mesures gouvernementales comme le projet de loi 173 (Revenu de base pour les personnes avec contraintes sévères à l’emploi) et le Programme Objectif Emploi sont les plus récentes attaques.

Des mesures comme celles-là contribuent à l’effritement du filet social, à l’exclusion et la baisse de participation démocratique. En outre, la complexité de plusieurs mesures rendent difficile l’accès au soutien gouvernemental.

Exclusion sociale

Des mesures antisociales comme le projet de loi 173 et le Programme Objectif Emploi sont des mesures qui augmentent le contrôle gouvernemental des personnes en situation de pauvreté. Ce contexte de répression menace les droits sociaux et réduit la participation sociale des personnes touchées à tous les niveaux (loisir et culture, politique, économique). Par exemple, il est beaucoup plus difficile d’impliquer les femmes dans la sphère citoyenne avec le contrôle gouvernemental. Les membres du MÉPAL considèrent qu’il s’agit de maltraitance envers les personnes vulnérables de la part du gouvernement.

Les membres remarquent que plusieurs groupes sont toujours exclus au sein de notre société. Les espaces publics, et nos milieux de vie ne sont pas adaptés à toutes et tous. C’est le cas de personnes avec une déficience intellectuelle et les personnes en situation de pauvreté.

De plus les préjugés contre les personnes en situation de pauvreté, les personnes âgées, les personnes ayant un problème de santé mentale ou judiciarisée renforce la dynamique d’exclusion sociale. En ce sens, les membres croient qu’il faut travailler à combattre les préjugés et transformer nos espaces pour qu’ils soient davantage inclusif et accessible à tous et à toutes. À ce titre, la désinformation est aussi identifiée comme cause des reculs démocratiques, de l’effritement du filet social et de la persistance des préjugés.

**Pauvreté et difficile accès aux ressources**

La citoyenneté pleine et entière est caractérisée par un juste accès aux ressources, aux loisirs, à la culture et aux droits. Pour les personnes en situation de pauvreté cet accès est souvent limité par le système et par une mauvaise redistribution des richesses.

La capacité d’une personne à combler ses besoins de base est un élément fondamental pour assurer son autonomie. Ainsi, le revenu, le logement et le transport sont des enjeux importants aux yeux des membres du regroupement.

Revenu

Plusieurs personnes, qu’elles travaillent ou non, n’ont pas accès à un revenu viable. En ce sens, le revenu de base à l’aide social est insuffisant et devrait être élevé au minimum à 968 $ par mois. De même, le salaire minimum actuel devrait être élevé à un minimum de 15$/h. Dans les deux, les décideurs devraient privilégier un calcul fondé sur un *indice de revenu viable* afin de déterminer d’année en année les hausses nécessaires.

Transport

Parmi les freins à la participation sociale, les membres souligne que l’enjeu du transport est fondamental dans la région. Plusieurs secteurs n’ont pas accès à un service de transport en commun adéquat. Ceci contribue à l’isolement, surtout dans le Nord de Lanaudière. Lorsque le service est présent, il est parfois trop cher pour que des personnes sur l’aide sociale puissent en bénéficier librement.

Logement

La capacité à se loger adéquatement et à un coût décent est mise à mal par le manque de logement sociaux. Alors que les spécialistes recommandent qu’on dépense moins de 25 % de nos revenus en loyer, les personnes à l’aide sociale et les travailleurs/travailleuses pauvres doivent en débourser beaucoup plus.

Par ailleurs, lorsqu’on réussi à trouver un logement abordable, il n’est pas garanti que celui-ci soit salubre.

Finalement, avec la légalisation du cannabis, le gouvernement du Québec compte instaurer des mesures permettant aux propriétaires d’interdire la consommation dans le logement ou dans les aires extérieures commune. Encore une fois, plusieurs locataires marginaliséEs risquent de vivre des situations d’expulsion. Cela contrevient au droit à la sécurité du logement. Il s’agit d’une nouvelle inégalité de classe. En effet, ces mesures vont pénaliser les personnes pauvres, car ceux et celles qui ont les moyens d’être propriétaire ne vivront pas d’insécurité quant au logement s’ils ou elles consomment.

Difficile accès au système judiciaire

Parmi les barrières à la participation citoyenne, au respect des droits sociaux et à la dignité des personnes, il y a celle de la complexité du système judiciaire. Entre autres, les membres considèrent qu’il est difficile pour les personnes ayant un problème de santé mentale d’avoir accès à l’information juste et nécessaire pour assurer la défense de leurs droits.

De plus, le secteur de la défense collective des droits est l’un des enfants pauvres du milieu communautaire. Ainsi, les organismes en défense des droits peinent à répondre au besoin individuels et n’ont que très peu de ressource pour accomplir leur mission première : l’éducation populaire au droits sociaux et la mobilisation des citoyenNes touchées par le déni de leur droits.

Les organismes

Malheureusement, dans le contexte actuel, tout comme leurs membres, les organismes sont touchés par la pauvreté et se trouvent souvent en état de survie. Les coupes dans les services publics et les programmes sociaux contribuent à augmenter les besoins en services dans les groupes communautaires sous-financés. Ceux-ci ne parviennent pas à répondre à l’ensemble des demandes qui leur sont adressées et se voient souvent surchargés.

Construit à l’origine sur la base du don de soi, et du travail bénévole (toujours central), le milieu communautaire s’est professionnalisé et emploie maintenant plusieurs travailleuses et travailleurs. Cela dit, les conditions de travail y sont souvent déplorables. Le manque de ressources financières au sein des organismes empêche d’embaucher suffisamment d’employéEs ou simplement d’assurer la rétention du personnel qualifié. Cette situation réduit la capacité d’agir des organismes.

Difficile mobilisation

Les membres remarquent aussi qu’il y a un creux de vague de mobilisation dans un contexte social marqué par l’individualisme. « On ignore notre force » disent les membres.

Cette difficile mobilisation est aussi en lien avec un manque de connaissance non seulement sur les problèmes sociaux, mais aussi un manque de connaissance de l’éducation populaire autonome elle-même.

Selon les membres, afin de susciter une meilleure mobilisation, il faut s’attaquer aux problèmes vécus par les personnes en situation de pauvreté, dont l’accès au transport et à un revenu viable (salaire minimum et revenu de base viable). Finalement, il faut davantage encourager les principes de par et pour par la promotion de l’ÉPA et de l’action collective.

Afin de que les organismes puissent améliorer leur capacité d’agir, il est important de porter les revendications de rehaussement du financement du communautaire dans le cadre des élections provinciales.